

ASSEMBLÉE NATIONALE
30 juin 2021

PROTECTION DES ENFANTS - (N° 4264)

Tombé

SOUS-AMENDEMENT

N ° AS502

présenté par
Mme Goulet

à l'amendement n° AS|427 de Mme Limon

ARTICLE PREMIER

Au dernier alinéa, substituer aux mots :

« référent de l'aide sociale à l'enfance »

les mots :

« travailleur social ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Le présent sous-amendement s'explique par son objet.